**Titre de l’atelier :**

**RETOURS D’EXPERIENCE DU PLAN D’ACTION 2015-2017**

**Compte Rendu de l’Atelier**

**Problématique/s posée/s aux participants :**

Quels sont les enseignements à retenir des engagements du premier plan d’action ? Quels engagements prolonger ? Comment mieux organiser leur mise en œuvre ?

**PARTICIPANTS**

**Date :** 28/02/2017
**Lieu :** SERES, 32 Rue Babylone, PARIS
**Durée :** 1h30
**Nombre d’animateurs :** 2
**Rapide description du déroulé:**

1. Etude de cas sur plusieurs engagements : facteurs clefs de succès, niveau d’avancement et d’ambition

2. Recommandations

**Nombre :
Organisations représentées :**

**FORMAT**

10

Société Civile : étudiants en master droit du numérique, chercheur en humanités, startup

Administrations publiques : Haute autorité pour la transparence de la vie publique, Ministère de l’Economie et des Finances, Ministère des Affaires étrangères, Secrétariat général pour la modernisation de l’action publique, Agence Française de Développement

**Quelles sont, en fonction de la thématique de l’atelier, les constats liés au premier Plan d’action 2015-2017 et les défis à relever sur les engagements étudiés ?**

**Engagement 2 sur la transparence de la commande publique :**

* Un engagement très ambitieux (avec de forts progrès d'avancement)du gouvernement ouvert car il implique plusieurs dimensions : l’ouverture des données de la commande publique, la construction d’un référentiel avec des acteurs de terrain, la consultation sur les textes règlementaires, et la mise en conformité du standard national avec un standard international reconnu (open contracting data standard)
* Défi : le calendrier dépasse les 2 ans du plan d’action, l’engagement est très technique et implique de nombreux acteurs, intégrer au mieux, en amont les parties prenantes de cet engagement

**Engagement 3 sur la transparence de l’aide publique au développement :**

* Plusieurs administrations ont travaillé entre elles pour ouvrir des données et proposer des services de visualisation comme <http://www.transparence-aide.gouv.fr/> et <http://carte.afd.fr/>
* Un calendrier a été annoncé à l’avance
* L’existence d’une initiative internationale a aidé à standardiser le format de données

**Engagement 6 sur l’accès aux données relatives aux obligations de transparence des responsables publics :**

* La Haute autorité pour la transparence de la vie publique a complété cet engagement via deux leviers :
	+ Un décret obligeant à la télédéclaration par les responsables publics
	+ Un renforcement technique de ses équipes pour préparer la mise en *open data*
* Les interactions avec la société civile lui ont aussi permis de mieux identifier les besoins

**CONSTATS ET DEFIS**

**PROBLEMES - SYNTHESE**

4. Difficile à mesurer l’impact de la participation vs. Les coûts liés à participer pour certains acteurs

**Choisissez les trois points les plus importants pour votre groupe :**

1. La formulation des engagements n’est pas toujours très explicite et les objectifs peu compréhensibles

5. Patience pour voir des résultats

2. Les acteurs de terrain ne sont pas suffisamment inclus (dans les Ministères et dans les collectivités locales)

6.

3. Manque de compréhension du sujet (vocabulaire, peur à ouvrir, processus, aboutissements, textes et lois)

**Quelles solutions pour répondre à la problématique de l’atelier et aux problèmes relevés par votre groupe ?**

1. « éduquer » les décideurs politiques avec plus d’expérimentation
2. Les sujets à discuter doivent venir des citoyens pour assurer une participation active
3. Viser le débat et les différences en lieu du consensus
4. Assurer des résultats à la participation des acteurs : faire un mandat de concertation
5. Capitaliser sur les relais existants et les rassembler dans un endroit physique pour activer l’intelligence collective
6. Simplifier les messages, le vocabulaire
7. Education à l’ « open »
8. Inclure le réseau de la médiation numérique
9. Chercher la diversité plutôt que représentativité
10. Créer de la confiance à travers des échanges et des relais par des paires
11. Être clair sur les promesses de la consultation, donner des preuves que le retour su investissement sera garanti

**SOLUTIONS**